

INSTRUMENT PME

L'UE LANCE LA PHASE 2 DE L'INSTRUMENT PME AFIN DE SOUTENIR DES PME EN PHASE D'ACCÉLÉRATION

OBJECTIF ?

La phase 2 offre un soutien uniquement aux PME qui ont besoin d'un dernier coup de main avant la phase de mise sur le marché



TYPE D'INTERVENTION

Financement mixte en subvention et fonds propres

NIVEAU D'INTERVENTION

Taux de financement de 70% pour un financement se situant entre 0,5 million d'euros et 2,5 millions d'euros.



TYPES D' ACTIONS ?

Développement des concepts, des services ou des processus prêt à être mis sur le marché, aligné sur la stratégie de croissance de l'entreprise. Les activités pourraient, par exemple, inclure le développement de produits / services, les essais, le prototypage, la validation, la démonstration et les tests dans des conditions réelles et la réplique sur le marché.



**THÉMATIQUES VISÉES
TOUTES THÉMATIQUES
INNOVANTES**



POUR QUI ?

PME au sens européen du terme



DATE LIMITE ?

19 MAI 2020

CRITÈRES DE SÉLECTION

La proposition doit préciser le résultat attendu du projet et les critères de réussite, ainsi que les impacts attendus sur l'entreprise en termes qualitatifs et quantitatifs



axess
Développement